

# Un prix pour des comportements vertueux en matière de mobilité

Aucun plan de mobilité dans l'administration publique communale ne signifie pas que des mesures ne soient pas mises en place incitant à l'utilisation de moyens de transport autres que la voiture individuelle pour les déplacements professionnels et même pour les écoliers afin de venir en classe. Didier Louvet, le maire, a souhaité relever ce défi au niveau des déplacements des employés communaux et en installant un pédibus, pour les petits écoliers, géré par le Sou des écoles. Avec une inscription à un challenge à l'échelle de Rhône-Alpes dans lequel 74 organis-

mes (entreprises et collectivités) concouraient eux aussi.

Dans la catégorie des moins de 20 salariés, la commune de Brangues est montée sur la plus haute marche et ses actions ont été encouragées par l'agence de mobilité du Nord-Isère. Pascal N'Kaoua, le directeur, Orélie Guillot, l'animatrice de l'agence, Marie Piroux et Yvan Gautroneau, étaient venus animer différents ateliers dont l'essai de vélos électriques pour inciter à l'utilisation de tels moyens de transport et évoquer également le principe du covoiturage.

Dans cette soirée, où des



La mobilité dans le respect des principes du développement durable a été récompensée à Brangues par l'agence de mobilité du Nord-Isère présidée par Pascal N'Kaoua.

élus de la communauté de communes étaient présents, une remorque à vélo, prix remporté par le village de

Brangues, fut remise au maire heureux de démontrer que parmi les 127 communes adhérentes à l'agence de

mobilité du Nord-Isère, la sienne était incitatrice de moyens de transport autres que ceux motorisés.

*Le Dauphiné Libéré  
du 13/10/2015*